

## PLAN CARREFOUR 2022 : BOMPARD DECLARE LA GUERRE SOCIALE

Le 29 janvier 2018

Le 23 janvier dernier, Alexandre Bompard, PDG de l'enseigne, a mis fin à un mauvais suspense, qui durait depuis son arrivée en juillet 2017, en officialisant la saignée suivante :

- un quart du personnel des différents sièges soit 2.400 personnes est prié de partir... volontairement !

- le supplice des salarié-es de Dia continue avec la fermeture d'un tiers des six cents magasins restants et 2.100 licenciements à la clé en l'absence de reprise,
- Cinq premiers hypermarchés passent en franchise, ce qui fera perdre aux collègues concernés jusqu'à deux mois de salaire avec la fin des accords d'entreprise.

Et il n'a encore pas tout dit sur la nature des milliards d'économies prévues qui devraient ensuite donner lieu à autant d'investissements ou sur le devenir des bases logistiques...

Les organisations syndicales représentatives au niveau national déplorent avant tout la méthode employée mais si on parlait plutôt du fond ? Ce qui est proprement scandaleux, ce sont ces milliers de licenciements à venir alors que, en 2016, Carrefour a réalisé 746 millions de bénéfices et empoché 134 millions d'euros au titre du CICE !

**Parce que nos vies valent plus que leurs actions, mobilisons-nous jeudi 8 février !**

Nous n'acceptons pas ce plan qui ne vise qu'à faire remonter le cours du titre Carrefour en bourse. Le 8 février prochain, FO, premier syndicat du groupe, appelle à la grève alors que nos camarades belges ont eux déjà cessé le travail de manière reconductible depuis l'annonce du plan : persuadés que l'unité syndicale est un facteur déterminant pour gagner son retrait, nous y participerons tout comme c'était le cas pour le rassemblement organisé par la CGT au siège de Massy le 7 décembre 2017.

Plus largement, nous invitons les client-es, les militant-es et les élu-es locaux (le gouvernement lui a déjà choisi son camp, celui des patrons) à venir nous soutenir ce jour-là parce que Carrefour, premier employeur privé du pays, a des comptes à rendre et pas uniquement à ses actionnaires.

Une seule journée de grève, même réussie, ne fera pas reculer la direction : pour cela, il faut préparer une mobilisation générale avec tous ceux et celles pour qui les suppressions d'emplois sont aussi la règle, comme chez Pimkie ou PSA, pour imposer l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits.